

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 juillet 2023**

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE  
DELEGUES

En exercice : 34  
Présents : 21  
Votants : 28

**D23.071**

L'an deux mille vingt-trois,  
le vingt juillet,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude.

**Absents** : RODRIGUES David, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, DE SOUSA Guy, SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), SEGUIN Denis (pouvoir donné à SALEIL Jean-Claude), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à POUGET Valérie), RODIER Colette (pouvoir donné à ROUCHOUX Philippe), VALENTIN Christine (pouvoir donné à FABRE Jean), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à BADAROUX Suzanne), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël) absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 28**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.071 : AVENANT 3 MARCHE DE TRAVAUX CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'ATELIER RELAIS BLANCHISSERIE**

Monsieur le Président fait part du dossier de la Blanchisserie qui à la suite de la défaillance du gérant a été très compliqué à gérer. Un nouveau bail a été signé avec un repreneur récemment. À la suite de cela d'importantes modifications ont dû être apportées au projet d'extension afin d'adapter les locaux au process du repreneur.

Monsieur le Président présente un avenant de l'entreprise SARL ARNAL titulaire du lot 1 Terrassement et VRD afin de supprimer certains travaux de raccordement d'eaux usées notamment et ajouter des travaux de terrassement et raccordement supplémentaires selon les devis annexés au projet d'avenant proposé.

- **Lot 1 : Terrassement VRD – SARL ARNAL**  
**Avenant 3 : 15 817,10 €**

Montant initial :	86 354,40 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	92 293,40 € HT
Montant en - :	-13 318,70 € H.T.
Montant en + :	+29 135,80 € H.T.
<b>Nouveau montant du marché :</b>	<b>108 110,50 € H.T.</b>

Monsieur Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur cet avenant.  
Ceci exposé,

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le code des marchés publics,  
VU les précédentes délibérations,

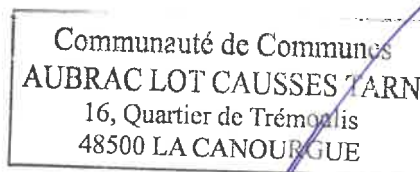
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'avenant tel que présenté ci-dessus.

**AUTORISE ET DONNE DELEGATION** à Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 26 juillet 2023,  
Le Président,



**Jean-Claude SALEIL**



**COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN**  
**CONSTRUCTION / EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS**  
**BLANCHISSERIE AU MASSEGROS**  
**LOT N° 1 TERRASSEMENT VRD**

**Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn  
**Représentant légal du Maître de l'ouvrage** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn

**AVENANTS**

<b>Titulaire du marché</b>	SARL ARNAL
<b>Lot N°</b>	1 Terrassement VRD
<b>Délai d'exécution</b>	6 mois TCE
<b>Montant Initial</b>	<b>86 354.40 € HT</b>
<b>Montant rectifié selon les précédents avenants :</b>	<b>92 299.40 € HT</b>
<b>N° Avenant : 3</b>	
<b>Sans incidence sur le montant du marché</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Avec incidence sur le montant du marché</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Montant en -</b>	<b>- 13 918.70 € HT</b>
<b>Montant en +</b>	<b>29 135.80 € HT</b>
<b>Nouveau montant du marché, compte tenu de cet avenant</b>	<b>108 110.50 € HT</b>

**Article 1 : Prix**

Le présent avenant n°3 a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire qui résulte de diverses contraintes techniques conduisant à une modification de la masse initiale des travaux telle qu'elle était prévue au marché initial.

**Décomposition du prix global et forfaitaire supplémentaire :****Travaux en moins (selon devis ci-joint)**

- 13 318.70 € HT

**Travaux en plus (selon devis ci-joint)**

29 135.80 € HT

Ces prix sont établis en valeur du mois MO du marché initial

**Prix :**

Les travaux compte tenu du présent avenant n°3, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	Marché en euros	Avenant en euros	Montant total en euros
Montant H.T.	92 293.40 €	15 817.10 €	108 110.50 €
T.V.A. 20 %	18 458.68 €	3 163.42 €	21 622.10 €
Montant T.T.C.	110 752.08 €	18 980.52 €	129 732.60 €

Conformément aux dispositions de l'article 3.3.1. du C.C.A.P., les prix du marché sont hors TVA, le montant TVA incluse n'est donné ici qu'à titre indicatif

Le montant des acomptes et du solde seront calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur au moment de l'exécution des prestations.

**Montant sous traité**

Les dispositions du marché initial ne sont pas modifiées

**Article 2 : Divers**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°3 lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Mende, le 18 juillet 2023

Le Représentant légal du Maître de l'Ouvrage  
Le Président

L'entrepreneur,  
(mention manuscrite : Lu et Approuvé)

*Lu et approuvé*

**SARDARNAL**  
LE RECOMBES - 43120 LE MASSEGROS  
Tél. 04 66 48 84 89  
SIRET 352 478 515 00013 - 4312 A

**SARL ARNAL**  
 67 ROUTE DE BOYNE  
 48500 MASSEGROS CAUSSES GORGES  
 Tél : 04 66 48 84 89  
 Site web : <https://arnal-tp.com/>  
 Email : [transport.arnal@orange.fr](mailto:transport.arnal@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le 31/07/2023

ID : 048-200069268-20230720-D23\_071-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC  
 LOT CAUSSES TARN  
 16 QUARTIER DE TREMOULIS  
 48500 LA CANOURGUE

## Devis

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE21220044	21/07/2022	CL00056	20/08/2022		

Description	Unité	Qté	P.U. HT	Montant HT
<b>DEVIS DES TRAVAUX NON RÉALISÉS A LA BLANCHISSERIE DU MASSEGROS</b>				
1.4.2 REGARD DE VISITE EU	Unité	-1,00	440,00	-440,00
1.4.3 REGARD SIPHOIDE EU	Unité	-1,00	440,00	-440,00
1.5.4 REGARD DE VISITE EU	Unité	-1,00	440,00	-440,00
1.5.5 REGARD DE VISITE EU	Unité	-1,00	440,00	-440,00
1.5.9 REGARD GRILLE AVALOIR	Unité	-3,00	388,00	-1 164,00
1.5.10 REGARD PIED DE CHUTE AVEC TAMPON FONTE	Unité	-7,00	156,00	-1 092,00
1.5.11.1 CANALISATION D 200	ML	-68,00	16,00	-1 088,00
1.5.11.3 SEPARATEUR HYDROCARBURES	Unité	-1,00	5 869,00	-5 869,00
1.5.12 CANALISATION D125 EU	ML	-22,00	9,50	-209,00
1.5.16 FOURREAU D63 + CABLETTE DE TERRE	ML	-19,00	8,50	-161,50
1.5.18 PEHD D60	ML	-41,00	8,00	-328,00
1.5.21 PEHD D80	ML	-24,00	10,50	-252,00
1.5.22 PEHD D50	ML	-24,00	7,30	-175,20
1.7.1 DALLAGE BA	M2	-8,00	152,50	-1 220,00

Les quantités portées sur le présent devis ne sont données qu'à titre indicatif.  
 Un métré contradictoire des travaux sera dressé en fin de chantier.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	-13 318,70	-2 663,74

Total HT	-13 318,70
Total TVA	-2 663,74
Total TTC	-15 982,44
Acomptes	0,00
<b>Net à payer</b>	<b>-15 982,44 €</b>

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)



**SARL ARNAL**  
 67 ROUTE DE BOYNE  
 48500 MASSEGROS CAUSSES GORGES  
 Tél : 04 66 48 84 89  
 Site web : <https://arnal-tp.com/>  
 Email : [transport.arnal@orange.fr](mailto:transport.arnal@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le 31/07/2023

ID : 048-200069268-20230720-D23\_071-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC  
 LOT CAUSSES TARN  
 16 QUARTIER DE TREMOULIS  
 48500 LA CANOURGUE

## Devis

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE21220043	19/07/2022	CL00056	18/08/2022		

Description	Unité	Qté	P.U HT	Montant HT
<b>DEVIS TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES BLANCHISSERIE MASSEGROS</b>				
BBSG AVEC COUCHE DE FONDATION	M2	160,00	30,00	4 800,00
REGARD ENTRE BÂTIMENT DE MESURE - REGARD EAUX VANNE COLLE SUR PLACE SUR D315	Unité	1,00	750,00	750,00
FOURREAU D 42X45 FT	ML	29,00	3,90	113,10
FOURREAU D160 ELEC	ML	7,00	12,00	84,00
PEHD D100	ML	16,00	14,20	227,20
FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE DRAIN D100 + 20/40	Unité	1,00	1 580,00	1 580,00
REMBLAIEMENT COTE RAMONEUR + COTE GARAGE	Unité	1,00	3 288,00	3 288,00
FOURNITURE + POSE DE CANIVEAUX	ML	14,00	382,50	5 355,00
TRAVERSEE DE ROUTE POUR EXUTOIRE	Unité	1,00	2 532,00	2 532,00
REGARD D80 EP	Unité	1,00	750,00	750,00
TERRASSEMENT POUR CUVE A GAZ IMPLANTATION DES SOCLES + SCIAGE DES ENROBES + TERRASSEMENT DE SOCLES ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS EN DÉCHARGE	Unité	1,00	2 920,00	2 920,00
RÉSEAU GAZ + ELEC DÉFINITIF OUVERTURE DE TRANCHÉE + POSE TUYAU PEHD GAZ D63 + GAINÉ ELEC D110 + GAINÉ ELEC D63 + SABLAGE +REMBLAIEMENT DE TRANCHÉE EN TV + PERÇAGE DE MUR BANCHE	Unité	1,00	1 983,50	1 983,50
FOURNITURE + MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE PROVISOIRE	Unité	1,00	553,00	553,00
REPRISE DES QUAIS SUITE AU CHANGEMENT DE NIVEAU (2 fois) TERRASSEMENT ET MISE EN PLACE DE TV	Unité	1,00	4 200,00	4 200,00

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le 31/07/2023

Montant HT

Montant TVA

ID : 048-200069268-20230720-D23\_071-DE

Description	Unité	Quantité	Montant HT	Montant TVA
<b>SARL ARNAL</b> LE RECOUX - 48300 LE MASSEGROS Tél. 04 66 48 84 89 SIRET 352 478 515 00013 - 4312A				

Les quantités portées sur le présent devis ne sont données qu'à titre indicatif.  
Un métré contradictoire des travaux sera dressé en fin de chantier.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	29 135,80	5 827,16

Total HT	29 135,80
Total TVA	5 827,16
Total TTC	34 962,96
Acomptes	0,00
Net à payer	34 962,96 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)